

Par courriel

Montréal, le 14 mars 2018

Art 53-54

**Objet : Demande d'accès concernant : 5330, boulevard Henri-Bourassa Est,
(Montréal-Nord) Montréal (Québec)**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 22 février, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Deux Permis, 25 novembre 1993, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès
aux documents

pj



PERMIS
LOI SUR LES PESTICIDES

22747

P550638

74-CC-65200

N° DE PERMIS

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

COSETTE REJEAN
5330, HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL-NORD
QUEBEC HIG 289

CATÉGORIE

C Utilisation commerciale

DATE
D'EXPIRATION 95.11.24

SOUS-CATÉGORIE(S)

C.5 App. pour extermination

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CON-
FORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÉ-
GLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXER-
CER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA
CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGO-
RIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN
REGARD DES CLASSES DE PESTICI-
DES INDIQUÉES.

N° ÉTABLISSEMENT

[Redacted]

TITULAIRE DU PERMIS

COSETTE REJEAN
5330, HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL-NORD
QUEBEC HIG 289

MONTANT DU 300.00\$

RECU
LE 93.11.25

DÉLIVRÉ PAR

PIERRE PARADIS
MINISTRE

N° ENTREPRISE

[Redacted]

CLASSE(S) DE PESTICIDES

1 2 3

P550638

95.11.24

C Utilisation commerciale

74-CC-65200

C.5 App. pour extermination

COSETTE REJEAN

5330, HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL-NORD
QUEBEC HIG 289

COSETTE REJEAN

5330, HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL-NORD
QUEBEC HIG 289



Contient plus de 50 % de fibres recyclées
dont 10 % de papier recyclé
après consommation



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

CERTIFICAT
LOI SUR LES PESTICIDES

N° de
certificat 50965

052281

Code statistique 74-65200

Catégorie(s) Utilisateur commercial
D Utilisateur privé

Sous-catégorie(s) pp. pour extermination

Date d'expiration 01.24

Classe(s) de pesticides

Ce certificat atteste les connaissances acquises par le titulaire en matière de pesticides et est délivré en conformité avec la Loi sur les pesticides et ses règlements d'application.

Il autorise le titulaire à effectuer les activités qui y sont mentionnées pour les classes de pesticides indiquées.

Titulaire du certificat
COSETTE REJEAN

5330, HENRI-BOURASSA
MONTREAL-NORD
QUEBEC

HIG 2S9

Montant
du

75.00\$

Reçu le

93.11.25

Délivré
par

COPIE DE L'ÉMETTEUR

PIERRE PARADIS
MINISTRE

Format de poche

Catégorie(s) Utilisateur commercial
D Utilisateur privé

Sous-catégorie(s) pp. pour extermination

Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

N° du certificat 50965

Code statistique 74-65200

Date d'expiration 01.24

Titulaire du certificat
COSETTE REJEAN

5330, HENRI-BOURASSA
MONTREAL-NORD
QUEBEC

HIG 2S9

Ce certificat autorise le titulaire à effectuer les activités qui y sont mentionnées pour les classes de pesticides indiquées.